



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate
CNW – Code 01

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT : DES PRIMES INDÉCENTES!

Québec, le 12 janvier 2010 – L'AREQ, la plus importante association québécoise de personnes retraitées de l'État, dénonce vivement les primes de départ totalisant 4 millions de dollars versées par la Caisse de dépôt et placement du Québec à d'ex-hauts dirigeants alors qu'elle a enregistré, l'an dernier, des pertes de plus de 40 milliards de dollars.

« Considérant les pertes financières historiques enregistrées par la Caisse l'an dernier et dans le contexte économique actuel, les primes versées à ses hauts dirigeants apparaissent indécentes. Et les explications selon lesquelles il s'agit de "pratiques légales et conformes au marché" ne satisferont aucunement les personnes retraitées de l'État, dont les fonds de retraite sont gérés par la Caisse. On se serait plutôt attendu, dans les circonstances, à ce que la Caisse renonce purement et simplement à accorder des primes à ses employés. Cela dépasse l'entendement. », a souligné la présidente de l'AREQ, Mariette Gélinas.

Rappelons que depuis le dévoilement des pertes historiques à la Caisse, l'AREQ a réclamé à plusieurs reprises l'intervention du Vérificateur général dans le dossier.

Profil de l'AREQ

Fondée en 1961, l'AREQ (CSQ) – Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec, compte plus de 53 000 membres, issus des secteurs de l'éducation, de la santé, des services de garde, des communications, des loisirs, de la culture et du milieu communautaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

Source : Dominic Provost
Conseiller en communication
Cell. : 418 929-4082